

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU

GOVERNEMENT

N° 31/2024/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 2 octobre 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

I-1. Transmission à l'Assemblée nationale, pour autorisation de ratification, de l'Accord d'Etablissement du Global Green Growth Institute (GGGI).

Le GGGI est nanti du statut d'Organisation internationale intergouvernementale depuis octobre 2012 et travaille avec de nombreux pays à travers le monde pour promouvoir la croissance économique durable. Il en est de même s'agissant de la lutte contre le changement climatique. Cette institution fournit également des conseils techniques en mobilisant des financements tout en facilitant le partage de connaissances et de bonnes pratiques.

L'Accord d'établissement une fois ratifié permettra au Bénin de se faire accompagner en vue notamment du développement du cadre réglementaire et institutionnel dans le but de faciliter la monétisation des actifs nationaux liés au carbone.

I-2. Création de l'Académie logistique de Ouidah et approbation de ses statuts.

Pour faire efficacement face aux défis sécuritaires en Afrique et plus particulièrement dans notre sous-région, une plus grande professionnalisation des armées est requise notamment à travers le renforcement de capacités des personnels en matière de logistique.

A cet effet, notre pays a engagé des discussions avec des partenaires européens visant la mise en place d'un centre de formation répondant aux normes et standards internationaux. D'où la création de la présente académie basée à Ouidah et dont les statuts ont été, par la même occasion, adoptés. Elle sera ouverte aux personnels des Forces de défense et de

sécurité ainsi qu'aux personnels civils spécialisés dans une des fonctions de la logistique.

Au nombre des mesures normatives, il a été également adopté le décret portant convocation du corps électoral, le dimanche 5 janvier 2025, pour l'élection des membres de l'Assemblée consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI BENIN) au titre de la mandature 2025-2030.

II- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé sous cette rubrique :

la célébration au Bénin :

- de la 31^{ème} Journée mondiale des enseignants, le 5 octobre 2024.

l'organisation :

- de la 19^{ème} réunion des ministres chargés des Télécommunications/TIC /Digitalisation et de la Poste de la CEDEAO, du 2 au 4 octobre 2024 ;
- de la 6^{ème} édition de la Journée mondiale du coton, du 6 au 8 octobre 2024 ;
- du 3^{ème} congrès des soins palliatifs et de la 4^{ème} journée mondiale des soins palliatifs, du 17 au 19 octobre 2024 ;
- de la 27^{ème} édition de la Journée nationale de mobilisation pour la lutte contre les Troubles dus à la Carence en Iode, le 27 octobre 2024, dans la commune de Kandi ;
- des premières Journées scientifiques de la Société béninoise de Néphrologie, du 27 au 29 octobre 2024 ;
- du 3^{ème} congrès de la Société béninoise de Rhumatologie, du 21 au 23 novembre 2024 ;
- du 4^{ème} Congrès international de la Société béninoise de Cardiologie, conjointement avec le 3^{ème} Congrès international de l'Association des Sociétés de Cardiologie de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, du 5 au 7 décembre 2024.

Il a été, par ailleurs, autorisé, la participation du Bénin :

- au séminaire d'orientation à l'intention des membres africains élus au Conseil d'administration du Bureau international du Travail à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 9 au 11 octobre 2024 ;
- à la 53^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine vétérinaires de Dakar, prévue à Yaoundé, au Cameroun, du 21 au 25 octobre 2024.

III- Mesures individuelles.

Monsieur Calixte Akouègnon DOSSOU KOKO est nommé Greffier en chef de la Cour suprême.

Fait à Cotonou, le 2 octobre 2024,
Le Secrétaire Général du Gouvernement,



[Signature]
Edouard OUIN-OURO.